

**Programme d'Appui à la Participation
Socio-Economique pour les personnes
déplacées internes, réfugiés et
populations d'accueil-(PAPSE)**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
PUBLIQUE**

**« FOURNITURE EQUIPEMENTS MATERIELS
POUR LES BENEFICIAIRES DE KAYES, SEGOU,
MOPTI, BAMAKO ET AGGLOMERATION »**

PN : 20.4081.4-004.00

PROSOFT #91183089

Programme d'Appui à la Participation Socio-Economique pour les personnes déplacées internes, réfugiés et populations d'accueil-(PAPSE)

1. Avis d'Appel d'Offres public

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH lance un appel d'offres public pour **la Fourniture des équipements et matériels pour les bénéficiaires de Kayes, Ségou, Mopti et Bamako et agglomération.**

Le Dossier d'Appel d'Offres complet est à télécharger directement sur le site de Malipages du 19 au 01 octobre 2024 ci-dessous :

[Avis d'Appel d'Offres - Consultez tous les appels d'offres \(malipages.com\)](https://malipages.com)

2. Objet du marché

Équipements et matériels pour les bénéficiaires

Lot 1 : Bamako et agglomération

N° ord	Description	Quantité
1	Moules savon	02
2	Glacière Capacité de 80 litres en caoutchouc pour la conservation du lait Dimensions : 76,5 x 43,5 x 41 cm Poids : 7000 g Matériaux : HDPE + PU Foaming + PP Conserve le froid environ 35 heures	03
3	Glacière Capacité de 100 litres en caoutchouc pour la conservation de glace Dimensions extérieures : 860 x 470 x 500 mm Dimensions intérieures : 760 x 380 x 405 mm Volume : 100 litres Poids : environ 11,04 kg	02
4	Bassine plastique ronde de Cuve à linge ronde en plastique de 30l avec poignées	10
5	Bassine plastique avec fermeture 80 litres avec couvercle : Dimensions : Ø58,5xh.64,5 cm Utilisation en intérieur ou extérieur Poids : 2,5kg.	04
6	Marmite 50 kg en argent avec pieds et couverture et avec support 31 cm	04
7	Seaux Volume. 11 l ; Matériau. Anse : métal ; Dimensions. ø haut x ø bas x h : 292 x 255 x 225 mm	20
8	Balance de cuisine haute qualité mécanique vintage rétro en métal de couleur bleu pastel 3kg graduation 10g	10
9	Machine à coller Machine à Sceller 300mm	05
10	Réfrigérateur congélateur : capacité totale de 462 L, avec un compartiment réfrigérateur de 329 L et un compartiment congélateur de 133 L. Technologie du froid ventilé	03
11	Brouette Français / Brouette Standard Roue souple increvable Capacité : 100 litres	12
12	Niveau Qualité Alu Professionnel 800 Mm	09
13	Truelle de maçon rond, lame et patte forgées monobloc acier trempé	09

14	Tricycle moto Dimension (L*L*H, mm):3640*1460*1640 Puissance du moteur : 175CC Empattement (mm) 2250 Poids net (kg): 400kg Mode de transfert : transfert par essieu Capacité du réservoir de carburant : 18L Vitesse maximale (km/h) : 65 km Puissance maximale : 9.0/8500/min Couple maximal : 11.0 N/5500r/min	02
15	Frais de transport des équipements par site bénéficiaire	
Coût Total estimé Lot 2 + frais de transport		

Lot 2 : Mopti

N° ord	Description	Quantité
01	Tricycle vente chaude 3 roues moto Tricycle Diesel équipé d'un moteur Diesel puissant Puissance > 1000W Tension 60V Déplacement < 110cc Type Moto à trois roues droites Certification	01
02	Moufle savon En fer de forme rectangulaire	02
03	Table à découper le savon Couper en morceaux le savon avec une surface de travail en acier inoxydable. (400 morceaux de savon en moins de 05min)	01
04	Lisseur de savon de 300F CFA Lisseur à savon en acier, pâte polymère, barre de savon en acier, outil de lissage, surface de cuisson arrondie	02
05	Lisseur de savon de 400F CFA Lisseur à savon en acier, pâte polymère, barre de savon en acier, outil de lissage, surface de cuisson arrondie	02
06	Balance de cuisine haute qualité mécanique vintage rétro en métal de couleur bleu pastel 3kg graduation 10g	02
07	Frais de transport des équipements par site bénéficiaire	
Coût Total estimé Lot 2 + frais de transport		

Lot 3 : Kayes

N° ord	Description	Quantité
01	Brouette Français / Brouette Standard Roue souple increvable Capacité : 100 litres	02
02	Moule à Savon	03

03	Moto Tricycle Puissance : 175cc Empattement(mm) :02250 Poids net(kg) : 400kg Mode de transfert : Transfert par essieu Capacité du réservoir de carburant : 18L Vitesse maximal (km /h) > 65 km Puissance maximale :9.0/8500/min Couple maximal : 11.0 N.m/5500r/min	01
04	Bassine Lourde en caoutchouc Ronde 30 litre utilisé comme récipient. Grande résistance aux chocs, à l'abrasion Tenue au froid et aux intempéries Souplesse (matière non cassante) Robustesse	06
05	Seau en caoutchouc 12 L Grande résistance aux chocs, à l'abrasion Tenue au froid et aux intempéries Souplesse (matière non cassante) Robustesse	06
06	Bâche et Tribune	01
07	Assemblage barre métallique 4 m Confection bâche de couverture	01
08	Frais de transport des équipements par site bénéficiaire	
Coût Total estimé Lot 3 + frais de transport		

Lot 4 : Ségou

N° ord	Description	Quantité
01	Matériels de Sonorisations Pack de sonorisation complet	03
02	Congélateur pour la transformation agroAlimentaire Congélateur armoire : Type : verticale Dimension : Largeur : 70 cm ; Hauteur : 1,80 m ; 7 compartiments ; Capacité : 500l.	01
03	Grande glacière en plastique de (48 à 50) litres pour la transformation agroAlimentaire Grande glacière en plastique de 48 litres	19
04	Glacière moyenne en plastique de 30 litres pour la transformation agroAlimentaire Glacière moyenne en plastique de 30 litres	16
05	Marmite avec fermeture pour la transformation agroAlimentaire 30 kg	04
06	Grand Passoir pour Marmite de 30 kg pour la transformation agroAlimentaire Grand Passoir pour Marmite de 30 kg	04
07	Moto tricycle hauteur 1m80	02

08	Brouette française	01
09	Equipement personnel de protection électricité photovoltaïque (Chaussure de sécurité N°45, N°42, N°39, N°38 Tenue de protection, casque, lunette et paire de gangs)	09
10	Trousseau de pince électricité photovoltaïque (pince ordinaire, pince Bagro, pince dénudeur, pince à couper et pince long bec)	09
11	Trousseau de clé 12 pièces électricité photovoltaïque	09
12	Balance ordinaire de 20 kg	05
13	Grande bassine en aluminium	09
14	Grande bassine en Sabaragolo	28
15	Grand seau en plastique de 120 litres avec fermeture	02
16	Règle métallique 3 m	02
17	Raclette	02
18	Petit seau avec couvercle pour la conservation des aliments 5 L	10
19	Calebasse locale grande Grande	20
20	Seau en plastique 20 L	02
21	Echelle pliante multi fonction en aluminium	09
22	Frais de transport des équipements par site bénéficiaire	
Coût Total estimé Lot 4 + frais de transport		

3. Délai de livraison

Le délai de livraison est de 30 jours au maximum après la réception du bon de commande.

4. Lieux de livraisons :

Le fournisseur sera chargé de livrer des équipements et matériels comme suit :

Tableau de répartition des équipements par Localité de livraison

Lot 1 : District de Bamako et agglomération

Articles/produits	Nbre	Localité de livraison Bamako
Mouille savon	2	Niamana Garbal et Faladié Grabal
Glacière Capacité de 80 litres	3	Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Glacière Capacité de 100 litres	2	Sénou sur le site des PDIS et Sogoniko Centre Mabilé,
Bassine plastique	10	Niamana Garbal, Faladié Garbal, Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Bassine plastique 80 litres	4	Niamana Garbal, Sogoniko Centre Mabilé, Sénou et Zantiguila
Marmite	4	Sénou sur le site des PDIS, Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Seaux	20	Sénou sur le site des PDIS, Zantiguila sur le site des PDIS, Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Balance e de cuisine	10	Niamana Garbal, Faladié Grabal, Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Machine à coller Machine à Sceller	5	Sénou sur le site des PDIS, Zantiguila sur le site des PDIS, Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Réfrigéra taire	3	Sogoniko Centre Mabilé, Niamakoro près du cimetière, Garantiguibougou près de la première pharmacie
Brouette Français	12	Sénou sur le site des PDIS, Zantiguila sur le site des PDIS, Niamana Garbal.
Niveau Qualité Niveau Alu Professionnel 800 Mm	9	Sénou sur le site des PDIS, Zantiguila sur le site des PDIS, Niamana Garbal.
Truelle	9	Sénou sur le site des PDIS, Zantiguila sur le site des PDIS, Niamana Garbal.
Tricycle moto	2	Garantiguibou et Niamakoro

Lot 2 : Mopti

Articles/produits	Nbre	Localité de livraison Mopti/Sévaré/wailudé
Tricycle Mk Mc	1	Moto Tricycle pour transport vers les marchés et autres déplacements de la coopérative
Mouille savon En fer de forme rectangulaire	2	Mopti/Socoura pour la coopérative Benkadi de wailudé
Table à découper	1	Mopti/Socoura pour la coopérative Benkadi de wailudé
Lisseur de savon	2	Mopti/Socoura pour la coopérative Benkadi de wailudé
Lisseur de savon	2	Mopti/Socoura pour la coopérative Benkadi de wailudé
Balance	2	Mopti/Socoura pour la coopérative Benkadi de wailudé
Brouette Français	2	Mopti/Socoura pour la coopérative Benkadi de wailudé

Lot 1 : Kayes

Articles/produits	Nbre	Localité de livraison Kayes
Moule à Savon	3	Koussané/coopérative NiakhaliyéFeedé Djelebou/ Coopérative Soobé Kafo et Kery-Kafo/ coopérative Soumpou Ado Kati
Moto Tricycle	1	Kery-Kafo
Bassine Lourde en caoutchouc	6	Koussané/coopérative NiakhaliyéFeedé Djelebou/ Coopérative Soobé Kafo et Kery-Kafo/ coopérative Soumpou Ado Kati
Seau en caoutchouc	6	Koussané/coopérative NiakhaliyéFeedé, Djelebou/ Coopérative Soobé Kafo et Kery-Kafo/ coopérative Soumpou Ado Kati
Bâche et Tribune	1	Diongaga/coopérative Mareguemou la coopérative aimerait accroître sa capacité d'offre en raison de la forte demande de prestation de service.
Assemblage barre métallique	1	
Matériels de Sonorisations	3	Séro-Diamanou Gory Gopela et Diongaga

Lot 1 : Ségou

Articles/produits	Nbre	Localité de livraison Bamako
Congélateur	1	San à la coopérative Baraw Ka SuguLalaïssa : BABY 75 07 03 60
Grande glacière	19	Segou, San et Bla
Glacière moyenne	16	Segou, San et Bla
Marmite	4	San
Grand Passoir	4	San
Moto tricycle N°175	2	2 coopératives
Brouette française Brouette française	1	San maçonnerie individuel Mama DEMIO 61 09 50 90
Equipement personnel de protection électricité photovoltaïque	9	Segou, Sebougou, Pelengana, San et Bla
Trousseau de pince électricité photovoltaïque	9	Segou, Sebougou, Pelengana, San et Bla
Trousseau de clé 12 pièces électricité photovoltaïque	9	Segou, Sebougou, Pelengana, San et Bla
Balance ordinaire de 20 kg	5	Ségou et Bla
Grande bassine en aluminium	9	Sebougou, San et Bla
Grande bassine en Sabaragolo	28	Segou, Sebougou, Pelengana, San et Bla
Grand seau en plastique de 120 litres avec fermeture	2	Ségou
Règle métallique 3 m	2	Sebougou et Pelengana
Raclette	2	Sebougou et Pelengana
Petit seau avec couvercle pour la conservation des aliments 5 L	10	Pelengana
Calebasse locale grande Grande	20	Pelengana
Seau en plastique 20 L	2	Pelengana
Echelle pliante multi fonction en aluminium	9	Segou, Sebougou et Pelengana

5. Paiement

Aucun paiement d'avance ne sera accordé, il se fera 30 jours maximum après la livraison.

6. Transport

Le fournisseur a la responsabilité totale d'acheminer les articles sur tout le trajet jusqu'au site des bénéficiaires. Il devra en conséquence se munir de toutes les dispositions en la matière en vue d'assurer une livraison effective au lieu convenu.

7. Contenu du dossier des offres

Le dossier des offres doit être sous plis fermé dans une grande enveloppe et doit contenir les documents suivants :

7.1 Le dossier administratif comprenant les documents suivants :

- Informations générales du fournisseur (voir modèle annexe 1)
- **Une copie légalisée** du registre de commerce (**obligatoire**) ;
- **Copie légalisée** de la carte du numéro d'Identification Fiscale (NIF) (**obligatoire**) ;
- Une copie du quitus fiscal valide au dépôt du dossier (**obligatoire**) ;
- Certificat de non-faillite délivré par le tribunal de commerce datant tout au plus d'un mois (**obligatoire**) ;

7.2 La Capacité commerciales :

- Preuve de trois (03) commandes similaires au moins égal à 20.000.000 FCFA exécutées dans les trois dernières années (copie des bons de commandes, contrat, attestation de bonne exécution ou bon de livraison) uniquement pour la fourniture de matériels similaires ;
- Attestation de bonne relation avec la banque délivrée par la banque datant tout au plus de trois (03) mois.

Important :

Les documents sus mentionnés sont requis dans la totalité pour l'évaluation des pièces administratives. La non-fourniture ou de non-conformité de l'une des pièces, entraîne le rejet du dossier.

7.4 L'offre financière doit contenir les éléments suivants :

- Le devis, il est à présenter en hors taxe, le prestataire s'il le souhaite peut faire apparaître le montant HT, la TVA et le montant TTC.
- L'offre financière devra distinctement inclure les frais de transport.

Important :

En l'absence de toutes autres informations précisant si le montant est TTC ou HT, le montant de l'offre financière sera supposé être en Hors taxe au cours de l'évaluation des offres.

8. Soumission des offres

Le dossier doit être composé des documents suivants placés dans une enveloppe comme tels :

a- Pièces administratives et le dossier technique (2 exemplaires dont 1 original et une copie)

b- Offres financières

Doit comporter le bordereau des prix unitaires, les quantités, et les Montants.

Ainsi ces deux (2) enveloppe A et B doivent être placées dans une grande enveloppe devant être déposé sous pli fermé au plus tard le **04 octobre 2024 à 10h.00** au Secrétariat du bureau de la GIZ sis Rue 22, Porte 202, Badalabougou Est à Bamako.

La grande enveloppe doit impérativement porter la mention suivante :
« **PROSOFT # 91183089 – FOURNITURE EQUIPEMENTS MATERIELS POUR
LES BENEFICIAIRES DE KAYES, SEGOU, MOPTI, BAMAKO ET
AGGLOMERATION** »

Toute offre reçue après la date et l'heure limite de soumission mentionnée ci-dessus sera rejetée et ne sera pas évaluée

9. Validité des offres

Votre offre doit être valable au minimum 3 mois après l'ouverture des plis.

10. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera au plus tard le **08 octobre 2024** au bureau de la GIZ selon les procédures de la GIZ. Le fournisseur retenu provisoirement devra présenter un échantillon de chaque article cité dans le point 2.

11. Evaluation des offres

- L'évaluation des offres sera effectuée sur la base de la complétude des pièces administratives demandées et l'offre financière la plus économique,
- A l'ouverture des plis : tout dossier comportant un document manquant sera considéré non conforme pour défaut de régularité administrative et ne sera pas évalué ;
- Le fournisseur qui réunira toutes les conditions administratives et classé au premier rang financièrement sera invité de présenter des échantillons de chaque article afin de vérifier la conformité des spécifications.

L'évaluation des offres et la visite de terrain seront finalisées au plus tard **15 octobre 2024**.

L'attribution du marché devra se faire au plus tard le 22 octobre 2024. Si vous ne recevez pas de notification d'attribution de marché par écrit dans les deux semaines suivant cette date, votre offre n'a pas été retenue. Vous ne recevrez pas d'avis séparé.

12. Critères d'attribution du marché

- Soumission d'un dossier d'offre complet (voir Point 6_contenu du dossier des offres)
- Conformité avec les spécifications des articles demandés (voir Point 2)
- Offre financière la plus économique conforme aux spécifications.
- Disponibilité de stock chez le fournisseur.
- Un délai de livraison pas au-delà de celle citée dans le point 3

13. Contrat de passation de marché

Les conditions générales d'Achats de la GIZ en annexe feront parties intégrantes et régira le contrat de passation de marché.

14. Renseignements complémentaires

Les questions peuvent uniquement être posées par courriel à l'adresse suivante :
achatsmali@giz.de jusqu'au plus tard le **02 octobre 2024 à 10h et seront
répondues au plus tard le 02 octobre 2024 à 15 h.**

Annexe 1

1. Informations générales sur le Soumissionnaire

1	Nom du fournisseur	
2	Raison sociale	
3	Nom et fonction du Responsable	
4	Adresse professionnelle	
6	Téléphone	
7	Email – site web (le cas échéant)	
8	Registre de Commerce – Numéro d'Identification Fiscale	
9	Numéro d'identification fiscale	
10	Principales activités de la société	<i>(À décrire)</i>
11	Reference bancaire du fournisseur	<i>Libellé du compte :</i> <i>Nom de la banque :</i> <i>N° de compte bancaire.....</i> <i>Clé RIB :</i>

Annexe Form 31-7-fr

Documentation technique

Le vendeur joindra aux marchandises la totalité de la documentation technique nécessaire telle qu'instructions de service, manuel d'instruction, schéma de connexions, plan de circuit intérieur, dans la langue en usage au lieu de destination. Les documents devront être enveloppés de papier imperméable.

Documents de facturation

Les factures commerciales et avis de livraison adressés à la GIZ devront comporter tous les détails requis. Les marquages et numéros, les dimensions et le poids des unités d'emballage devront être indiqués. Les factures devront être présentées en double exemplaire.

Inspection

L'acheteur se réserve le droit de faire inspecter toutes les marchandises à tout moment par un représentant dûment autorisé. Le vendeur devra remédier immédiatement et sans frais additionnels à tout vice. Le fait de procéder à une inspection ne préjugera pas de l'exécution d'autres dispositions du présent contrat relatives aux obligations souscrites par le vendeur, telles que garantie ou spécifications.

Emballage

Les dimensions et les poids des unités d'emballage devront se conformer aux conditions régnant au lieu de destination de telle façon que même en cas de transbordement, les unités puissent être manipulées en toute sécurité par les transporteurs. A défaut d'instructions contraires, les marchandises devant être expédiées par voie maritime devront être emballées dans des caisses et non pas dans des cartons. Les caisses devront avoir un revêtement imperméable. Les équipements, appareillages et machines de valeur devront être enveloppés de polyéthylène, garnis de gel de silice et placés sous emballage étanche. Eu égard aux coûts élevés de transport, des matériaux d'emballage de faible poids devront être utilisés pour le fret aérien. L'emballage devra toutefois être suffisamment solide, robuste et étanche pour protéger le contenu contre toute détérioration. Le vendeur sera seul responsable de toute détérioration due à un emballage inapproprié ou défectueux.

Garantie

Le vendeur garantira que, lors de la livraison, les marchandises fournies en vertu du contrat seront exemptes de tous vices de matériau ou de fabrication, appropriées aux conditions climatiques du lieu de destination et seront en conformité avec les exigences du contrat, nonobstant le fait qu'un inspecteur aurait inspecté et/ou accepté les marchandises.

Cette garantie vaudra jusqu'à expiration d'une année à compter de la date d'arrivée au lieu de destination.

Notification de tels vices ou non-conformité sera faite par la GIZ au vendeur dans le délai d'un an à compter de l'arrivée de l'article défectueux ou non conforme.

A la demande de la GIZ, dans un délai raisonnable à compter d'une telle notification, le vendeur livrera à nouveau, en toute diligence et à ses propres frais, l'article défectueux ou non conforme.

Cette garantie sur les marchandises renouvelées ou remplacées, recommencera à courir pendant une année à compter de la date d'arrivée. Si la GIZ ne demande pas le remplacement des marchandises défectueuses ou non conformes ou une nouvelle livraison, le vendeur, à la demande de la GIZ, dans un délai raisonnable à compter de la notification de défectuosité ou de non-conformité, remboursera la fraction correspondante du prix.

Aucun changement de quantité d'un article requis par le vendeur ne sera pas accepté, à moins qu'un tel changement ait été provoqué par les conditions de changement, d'expédition ou d'emballage, et uniquement dans la mesure spécifiée par ailleurs dans le contrat.

Retards de livraison

En cas de retard dans la livraison de marchandises, que ce soit en tout ou en partie, de plus de 14 jours, l'acheteur pourra refuser de réceptionner la livraison en tout ou en partie. et

résilier le contrat.

Sans préjudice de ses droits susmentionnés, l'acheteur aura faculté d'exiger une indemnité forfaitaire d'un montant de 1 % de la valeur des marchandises en retard pour chaque semaine commencée, cette indemnité ne pouvant toutefois excéder 10 %. Cette faculté subsistera même à défaut de toute stipulation faite à cet effet à la date de remise de livraison. Ceci n'affectera pas les indemnités supérieures à celles stipulées à la présente clause et auxquelles l'acheteur pourrait prétendre en raison de retards de livraison.

Défaillance

En cas de défaillance du vendeur, y compris, mais sans s'y limiter, la carence ou le refus d'effectuer des livraisons dans le délai spécifié, l'acheteur pourra se procurer les marchandises ou services auprès d'autres sources et tenir le vendeur responsable de tous coûts supplémentaires ainsi occasionnés. En outre, l'acheteur pourra mettre fin par notification écrite au droit du vendeur de poursuivre les livraisons ou la/ les partie/s des livraisons qui a/ont été affectée/s par la défaillance.

Force majeure

Si, en raison d'un cas de force majeure, le vendeur ne se trouve pas en mesure de s'acquitter des obligations qui lui incombent au titre du présent contrat, il en informera l'acheteur dans les 15 jours suivant la survenance du cas de force majeure. On entendra par cas de force majeure l'existence de circonstances indépendantes de la volonté des parties, survenues postérieurement à la conclusion du contrat et faisant obstacle à son exécution normale.

Cession

Le vendeur ne pourra céder tout ou partie des obligations de prestation lui incombant au titre du présent contrat, sauf consentement écrit préalable de l'acheteur.

INCOTERMS

Les conditions de livraison stipulées (FOB, CIF, etc.) seront interprétées en conformité avec les règles internationales d'interprétation des conditions commerciales (Incoterms) de la Chambre de Commerce Internationale, Paris (version en vigueur au moment de la conclusion du contrat).

Confirmation de commande

Le vendeur confirmera la présente commande en apposant sa signature sur la copie qui y est jointe. Le contrat ne prendra effet que lorsque la copie de la présente commande, revêtue de la signature dûment autorisée du vendeur aura été reçue par l'acheteur.

Avenants

Les modifications et suppléments apportés à la présente commande ne sont valables que s'ils sont faits par écrit. Les avenants oraux sont nuls et non avenus.

Nullité partielle

La nullité d'une ou plusieurs des dispositions du présent contrat n'affectera pas la validité des autres dispositions. Au cas où certaines dispositions seraient nulles, elles seront réputées être remplacées par les dispositions les plus appropriées à l'objectif économique poursuivi par les parties contractantes.

Litiges - arbitrage

Tout litige découlant du présent contrat sera tranché en dernière instance par application du Règlement de Conciliation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale par un ou plusieurs arbitres désignés conformément à ce Règlement. La sentence arbitrale sera définitive et obligatoire pour les parties du présent contrat et exclura toute autre voie de recours.

Conditions du contrat

Le présent contrat sera régi exclusivement par les conditions qui y sont stipulées.

Lutte contre le financement du terrorisme et respect des embargos

Le contractant ne met à la disposition de tiers figurant sur une liste de sanctions des Nations unies et/ou de l'Union européenne aucun moyen financier ni d'autres ressources économiques, ni de manière directe ni de manière indirecte.

Dans le cadre de l'exécution du contrat, le contractant n'est autorisé à nouer et/ou à entretenir des relations contractuelles ou des relations d'affaires qu'avec des tiers fiables qui ne sont pas frappés d'une interdiction légale de nouer de telles relations.

La GIZ souligne expressément que ses contractants, et leurs propres fournisseurs, sont tous tenus, dans le cadre de l'exécution du contrat, d'observer et de respecter l'ensemble des embargos et autres restrictions commerciales imposés par les Nations unies, l'UE et la République fédérale d'Allemagne.

Cela vaut notamment pour les sanctions actuelles de l'UE contre la Russie, la Biélorussie, la Crimée et les régions concernées de l'est de l'Ukraine¹. En conséquence, le contractant a l'obligation contractuelle de ne livrer que des marchandises qui ne tombent pas sous le coup de ces sanctions. En outre, le contractant est tenu d'apporter tout le soutien nécessaire pour permettre à la GIZ de s'assurer du respect du régime de sanctions.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de toute inscription du contractant, d'un membre de ses organes de direction, de ses organes d'administration, de ses associés et/ou de son personnel sur une liste de sanctions des Nations unies ou de l'Union européenne. La même disposition s'applique lorsque le contractant prend connaissance d'un événement conduisant à l'inscription sur une telle liste.

Le contractant informe la GIZ immédiatement et de sa propre initiative de la violation de l'une des dispositions du présent point.

¹ https://finance.ec.europa.eu/eu-and-world/sanctions-restrictive-measures/sanctions-adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine_en#sanctions.

Voir notamment les règlements (UE) n° 833/2014, 692/2014, 2022/263 et 765/2006.